

Le 7 mars 2023 à 9h00,
Le bureau syndical du SITOMAP s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale,
sous la Présidence de Monsieur Erick BOUTEILLE.

Etaient présents : Madame Marian Watts, Messieurs Erick Bouteille, Christophe Chamoreau, Jean-Pierre Dubois, Jean-Paul Lanson, Pierre Laroche, Didier Monceau, Luc Nauleau (pouvoir d'Anthony Brosse), membres du Bureau.

Absents excusés : Messieurs Anthony Brosse, Jérémy Simon.

Secrétaire de séance : M. Didier Monceau

Date de la convocation : 2 mars 2023

Cotisation à l'Association des Maires du Loiret

Vu l'appel de cotisation annuelle de l'Association des Maires du Loiret d'un montant forfaitaire de 273€,

Vu la proposition du Président,

Considérant la nécessité de délibérer pour régler ladite cotisation,

Le bureau syndical,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

-D'approuver la proposition du Président,

-D'imputer la dépense au compte de fonctionnement 65748.

Fait et délibéré en séance le 7 mars 2023,

Enregistré sous le N°23/09

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Erick BOUTEILLE



SITOMAP
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE
ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS
DE L'ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

